

SAISON 2023/2024

Avant de fermer votre enveloppe, assurez-vous :

- de **signer** le bon de commande
- de signer votre chèque (à l'ordre de « **Régie chasse FDC 56** »)
- de vérifier ou de compléter les mentions concernant votre identification (vos prénoms, adresse, mail, etc.) et de **compléter votre lieu de naissance le cas échéant**
- de cocher la case correspondant au choix du carnet « bécasse »

N'oubliez pas d'affranchir l'enveloppe au tarif en vigueur.

Carnet de prélèvement « bécasse »

Si vous n'avez pas retourné votre carnet de prélèvement « bécasse » papier de la saison 2022/2023, joignez-le à votre bon de commande.

Vous avez la possibilité de bénéficier d'un carnet « bécasse » numérique via l'application CHASSADAPT pour smartphone (à cocher au recto). Tout choix d'un carnet papier est définitif.

VOUS AVEZ AUSSI LA POSSIBILITÉ D'OBTENIR VOTRE VALIDATION
2023/2024 PAR INTERNET www.chasserenbretagne.fr/fdc56/

Les avantages de la validation en ligne :

- Simple, rapide et disponible 24h/24 : en quelques minutes seulement.
- Efficace : vous sélectionnez vos critères (département, assurance...) et le montant s'affiche automatiquement à l'écran.
- Rapide : une fois le paiement enregistré, vous recevez un mail avec votre titre de validation et vous l'imprimez sur papier blanc (sans délai, contrairement à la demande de validation via le bon de commande).
- Sécurisé : paiement par CB avec impression du reçu (système de paiement agréé par le Trésor Public).
- En cas de perte/destruction du titre de validation, vous pouvez l'imprimer autant de fois que nécessaire.

Pour tout renseignement ou tout autre type de validation, téléphonez à la Fédération au 02 97 62 11 20 ou contact56@chasseurdefrance.com
FEDERATION DES CHASSEURS DU MORBIHAN – CS 92409 – 56010 VANNES CEDEX